

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

La société El wifack Leasing publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN CONSOLIDE

(exprimé en DT)

<i>Actifs</i>	Notes	31/12/2014	31/12/2013	<i>Capitaux propres & Passifs</i>	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 156 015	4 287 770	Passifs			
Créances sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : Encours Financiers		236 888 900	202 198 988	Concours bancaires		2 568 399	612 212
Moins : Provisions		(3 632 357)	(3 377 788)	Emprunts et dettes rattachés	11	192 051 278	158 036 270
	4	233 256 543	198 821 200	Total Emprunts et ressources spéciales		194 619 677	158 648 482
Clients et comptes rattachés		14 786 937	12 363 148				
Moins : Provisions		(5 724 986)	(4 772 547)	Autres passifs			
	5	9 061 951	7 590 601	Dettes envers la clientèle	12	3 239 628	3 358 061
Intérêts constatés d'avance		(1 113 727)	(1 054 985)	Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 779 150	16 340 854
Total des créances sur la clientèle		241 204 767	205 356 816	Provisions			
Portefeuille titres de placement	6	4 124 447	2 133 117	Autres	14	2 441 428	2 314 195
Portefeuille d'investissement				Total des autres passifs		17 460 206	22 013 110
Portefeuille d'investissement brut		3 218 160	3 078 732	Capitaux propres			
Moins : Provisions		(200 000)	(100 000)	Capital social		20 000 000	20 000 000
Total portefeuille d'investissement	7	3 018 160	2 978 732	Prime d'émission		9 500 000	9 500 000
Valeurs Immobilisées				Réserves Consolidés		9 818 019	8 152 249
Immobilisations incorporelles		155 145	145 753	Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
Moins : Amortissements		(140 152)	(132 737)	Autres capitaux propres Consolidés		628 436	618 220
	8	14 993	13 016	Résultats reportés Consolidés		75 212	9 154
Immobilisations corporelles		5 563 419	4 638 983	Total des capitaux propres avant Résultat		40 241 667	38 499 623
Moins : Amortissements		(1 478 170)	(1 257 648)	Résultat consolidé		4 285 558	4 131 827
	9	4 085 249	3 381 335	Total des capitaux propres consolidés	15	44 527 225	42 631 450
Total des valeurs immobilisées		4 100 242	3 394 351	Intérêts minoritaires		22 984	22 738
Autres actifs		3 371 307	5 353 382	Total des capitaux propres et des passifs		256 630 092	223 315 780
Moins : Provisions		(344 846)	(188 388)				
	10	3 026 461	5 164 994				
Total des actifs		256 630 092	223 315 780				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en DT)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Revenus de Leasing			
Revenus bruts de leasing		21 521 068	17 685 643
Intérêts de retard & intercalaires		758 737	573 294
Variation des produits réservés		(93 626)	3 335
Autres revenus d'exploitation		1 553 116	933 881
Total des revenus de Leasing	16	23 739 295	19 196 153
Charges financières nettes	17	(11 815 203)	(9 087 441)
Produits des placements	18	28 920	189 316
Produit net		11 953 012	10 298 028
Charges d'exploitation			
Charges du personnel	19	(3 178 345)	(2 496 025)
Autres charges d'exploitation	20	(1 875 017)	(1 241 157)
Dotations aux amortissements & résorptions	21	(269 680)	(229 610)
Dotations aux provisions	22	(2 834 044)	(2 690 690)
Reprise sur provisions		1 464 204	1 591 969
		-	
Résultat d'exploitation		5 260 130	5 232 515
Autres gains ordinaires	23	603 797	362 700
Autres pertes ordinaires		(3 665)	(32 321)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		5 860 262	5 562 894
Impôts sur les bénéfices	24	(1 574 458)	(1 429 693)
Résultat des activités ordinaires après impôts		4 285 804	4 133 201
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		4 285 804	4 133 201
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
Résultats après modifications comptables		4 285 804	4 133 201
Part des intérêts minoritaires		(246)	(1 374)
Résultat consolidé		4 285 558	4 131 827

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en DT)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		145 926 089	126 399 874
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(4 514 827)	(3 007 315)
Intérêts payés		(10 946 409)	(8 178 300)
Impôts et taxes payés		(3 741 337)	(3 411 519)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		(165 376 531)	(133 321 716)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		4 309 791	3 716 284
Restitution TVA		2 433 497	-
Autres flux de trésorerie		(724 009)	(188 442)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	25	(32 633 736)	(17 991 134)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 050 911)	(130 735)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 000	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(412 149)	(1 695 570)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		214 056	325 967
Autres flux liés aux activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	26	(1 239 004)	(1 500 338)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	13 000 000
Dividendes et autres distributions		(2 400 000)	(1 650 000)
Encaissements provenant des emprunts		93 893 399	66 125 000
Remboursements d'emprunts		(60 717 271)	(56 603 420)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	27	30 776 128	20 871 580
Variation de trésorerie		(3 096 612)	1 380 108
Trésorerie au début de l'exercice		5 808 675	4 428 567
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 712 063	5 808 675

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES

	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties réelles		-
Engagements de financement donnés	13 820 503	12 888 772
Total	13 820 503	12 888 772
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues des clients	24 517 746	17 673 294
Intérêts à échoir sur contrats actifs	37 353 591	30 484 160
Total	61 871 337	48 157 454

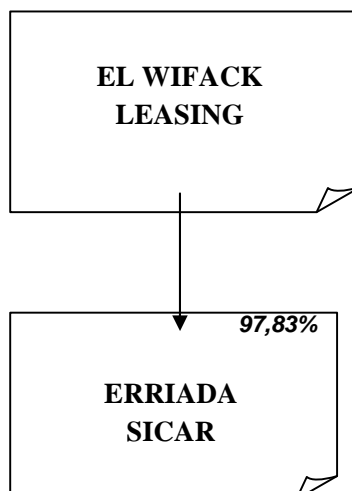
1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014 :

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE EL WIFACK LEASING :

La Société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le groupe **EL WIFACK LEASING** a été constitué après la création des sociétés suivantes dans le capital desquelles la société **EL WIFACK LEASING** détient des participations :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
ERRIADA SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **EL WIACK Leasing** relatifs à l'exercice 2014 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes d'**EL WIFACK Leasing** et de la société composant le groupe **EI WIFACK Leasing** à savoir **ERRIADA SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **EI WIFACK Leasing**.

1.2- Principes, optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **EL WIFACK Leasing** et de sa filiale **ERRIADA SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
ERRIADA SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 Mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels.

2-3 : Encours sur crédits leasing accordés

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK Leasing**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2-7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

$$\text{Montant de l'engagement} + \text{Loyers impayés} - \text{Agiors réservés} - \text{Intérêts de retard réservés} - \text{Valeur intrinsèque.}$$

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-7-1 : Les classes :

Classe	Retard de paiement	Minimum de provision à appliquer par classe
. A : <i>Actifs courants</i>	-	-
. B1 : <i>Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
. B2 : <i>Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
.B3 : <i>Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
.B4 : <i>Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Matériel informatique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **60%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location

2-7-3 : Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *créiteur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2014.

2-12 : Faits saillants de la période :

L'année 2014 est caractérisé par :

- L'obtention de l'agrément pour la transformation de la Société en banque universelle.
- Le maintien de la notation de la Société par l'agence Fitch rating à **BBB-** avec perspectives stables.
- Ouverture de la septième agence à Djerba.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Banques	1 143 318	4 164 614
Effets remis à l'encaissement (a)	10 706	120 892
Caisse	1 991	2 264
TOTAL	1 156 015	4 287 770

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing : Echues et Impayées ». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS :

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 Décembre 2014 a atteint **236 888 900 DT** contre **202 198 988 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation de **34 689 912 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Créances de leasing	233 108 906	201 793 520
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	3 779 994	405 468
S/Total	236 888 900	202 198 988
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(3 632 357)	(3 377 788)
Solde au 31 Décembre	233 256 543	198 821 200

La répartition de l'encours par secteur est comme suit :

Secteur	Encours Mobilier	Encours Immobilier	Total
<i>AGRICULTURE</i>	40 012 886	466 525	40 479 411
<i>BTP</i>	43 633 709	5 633 019	49 266 728
<i>INDUSTRIE</i>	43 732 620	694 589	44 427 209
<i>TOURISME</i>	8 926 418	1 300 250	10 226 668
<i>SERVICE & COMMERCE</i>	84 565 424	4 143 466	88 708 890
Total	220 871 057	12 237 849	233 108 906

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

La valeur brute de cette rubrique a atteint **14 786 937 DT** en date du 31 Décembre 2014, contre **12 363 148 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 423 789 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Impayés et autres facturations	14 767 258	12 306 073
Effets remis à l'encaissement	19 679	57 075
Montant brut	14 786 937	12 363 148
<u>A déduire :</u>		
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(3 750)	(82 214)
- Produits réservés sur créances classées	(660 500)	(488 410)
- Provision sur créances classées	(3 990 629)	(3 230 858)
- Provision collectives	(1 070 107)	(971 065)
Montant des provisions et agios réservés	(5 724 986)	(4 772 547)
Montant net des clients et comptes rattachés	9 061 951	7 590 601

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	165 842 590	60 447 988	207 143	211 148	6 400 037	233 108 906
Impayés	914 633	7 564 754	64 112	166 834	3 977 406	12 687 739
Avances et acomptes reçus (a)	(2 894 934)	(217 273)	0	0	(127 421)	(3 239 628)
Autres créances	304 599	685 632	5 453	33 655	1 050 180	2 079 519
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES	(1 675 702)	8 033 113	69 565	200 489	4 900 165	11 527 630
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES (1)	164 166 888	68 481 101	276 708	411 637	11 300 202	244 636 536
Produits réservés		3 750	7 736	15 443	637 321	664 250
Provisions sur les impayés			17 101	115 461	3 858 067	3 990 629
Provisions sur les encours			17	0	3 632 340	3 632 357
Provisions collectives		1 070 107				1 070 107
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)		1 073 857	24 854	130 904	8 127 728	9 357 343

Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2) / (1)	8,98%	31,80%	71,93%
	69%		

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 31 Décembre 2014 à **4 124 447 DT** contre **2 133 117 DT** au 31 Décembre 2013.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	31 Décembre	
	2014	2013
Titres de participation (a)	2 163 860	2 338 860
Fonds d'investissement (b)	490 000	490 000
Prêts sur Fonds Social	364 300	249 872
Emprunt obligataire national	200 000	-
Valeur brute	3 218 160	3 078 732
Provision (c)	(200 000)	(100 000)
Valeur Nette	3 018 160	2 978 732

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2014 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1 000	100 000	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	123 000	2008-2009	12,3%
Société C.C.T	30 000	10	300 000	2010	30%
Société TAIMET	30 000	10	300 000	2010	48,39%
Société SERP SUD	4 000	10	40 000	2010	10%
INSTITUT DE L'APBEF	1	100	100	2010	
Société les céramiques du sud			1 000 000	2013	8,33%
Société Eurocycle			125 760	2013	0,24%
Société SOTUMAIL			500 000	2013	0,76%
<i>Avances sur rétrocession des participations</i>					
C.C.T			(250 000)	2013/2014	
TAIMET			(75 000)	2013	
TOTAL			2 163 860		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2014 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003-2004-2005	Fonds Gérés
TOTAL	490.000		

(c) Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation directe et indirecte au capital de MEDFOOD SA pour 200 000 DT.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2014 à **155 145 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2014 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Au 31 décembre 2014
(Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
		AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Logiciels	33%	101 625	-	-	101 625	97 389	3 012	-	100 401	1 224
Licences	33%	44 128	9 392	-	53 520	35 348	4 403	-	39 751	13 769
TOTAUX		145 753	9 392	-	155 145	132 737	7 415	-	140 152	14 993

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 31 Décembre 2014 se sont élevées à **5 563 419 DT** contre **4 638 983 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation nette de **924 436 DT**.

Les acquisitions de l'année 2014 sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	Montant en DT
Constructions	729 072
Installations techniques A et A	30 775
Matériel de transport	21 000
Equipements de bureau	13 493
Matériel informatique	124 213
Immobilisations en cours	24 545
TOTAL	943 098

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Au 31 décembre 2014
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
	AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRAT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Terrain	2 291 768	-	-	2 291 768	-	-	-	-	2 291 768
Constructions	859 351	729 072	-	1 588 423	359 287	62 443	-	421 730	1 166 693
Agenc & Aménag. des constructions	141 184	-	-	141 184	70 793	10 016	-	80 809	60 375
Installations générales A.A.Divers	139 181	30 775	-	169 956	56 305	15 654	-	71 959	97 997
Matériel de transport	752 112	21 000	18 662	754 450	514 544	106 149	18 662	602 031	152 419
Matériel informatique	255 857	124 213	-	380 070	156 560	31 191	-	187 751	192 319
Equipements de bureau	152 619	13 493	-	166 112	99 870	13 633	-	113 503	52 609
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	289	98	-	387	595
Immobilisations en cours	45 929	24 545	-	70 474	-	-	-	-	70 474
TOTAUX	4 638 983	943 098	18 662	5 563 419	1 257 648	239 184	18 662	1 478 170	4 085 249

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Charges à répartir	304 340	351 743
Avances aux fournisseurs	35 524	52 864
Prêt fonds social à (-) un an	58 723	47 454
Etat, Impôts et taxes	69 464	23 004
Crédit de TVA à reporter	1 115 116	4 241 504
TVA à régulariser	550 090	-
Personnel avances	21 317	22 129
Compte d'attente	71 787	22 610
Débiteurs divers	6 603	7 062
Dépôt et cautionnement versées	614 604	326 478
Charges constatées d'avance	310 156	146 207
Produits à recevoir	55 424	-
TCL à régulariser	88 159	88 159
Actif d'impôt différé	70 000	-
Clients et comptes rattachés société de Groupe	-	24 168
TOTAL VALEUR BRUTE	3 371 307	5 353 382
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(344 846)</i>	<i>(188 388)</i>
TOTAL NET	3 026 461	5 164 994

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2014 la somme de **192 051 278 DT** contre **158 036 270 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail est comme suit :

		(en DT)	
		31 Décembre	
		2014	2013
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	77 025 021	75 494 883
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	92 531 882	74 479 291
Billets de trésorerie		17 650 000	5 650 000
Dettes rattachées	(c)	3 250 976	2 412 096
Effets escomptés	(d)	1 593 399	-
TOTAL		192 051 278	158 036 270

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
▪ Emprunt Obligataire	16 000 000	24 000 000
▪ Emprunt Amen Bank	10 541 695	8 738 704
▪ Emprunts BH	3 911 746	-
▪ Emprunts ATTIJARI	494 274	1 985 114
▪ Emprunts BT	4 800 000	7 200 000
▪ Emprunts ATB	6 669 737	6 735 526
▪ Emprunts BTE	3 922 891	312 500
▪ Emprunts STB	8 552 084	13 567 761
▪ Emprunts BTL	3 500 000	2 338 611
▪ Emprunts ABC Bank	6 932 594	3 666 667
▪ Emprunts BNA	11 700 000	6 950 000
Total	77 025 021	75 494 883

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(en DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	84 531 882	66 479 291
TOTAL	92 531 882	74 479 291

(c) Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

(d) Il s'agit des effets escomptés auprès du secteur financier en date du 31 Décembre 2014.

Le détail des emprunts se présente comme suit :

**TABLEAU DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2014**

(exprimé en D.T)

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	250 044	-	250 044	-	-	-
B.T2	2 000 000	166 718		166 718	-	-	-
B.T6	2 500 000	250 000		250 000	-	-	-
B.T7	1 500 000	150 000		150 000	-	-	-
B.T8	3 000 000	1 800 000		600 000	1 200 000	600 000	600 000
B.T9	1 000 000	600 000		200 000	400 000	200 000	200 000
B.T10	3 000 000	2 700 000		600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T11	1 500 000	1 350 000		300 000	1 050 000	300 000	750 000
B.T12	3 000 000	2 700 000		600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T13	500 000	450 000		100 000	350 000	100 000	250 000

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T14	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
	30 000 000	10 416 762	4 000 000	3 216 762	11 200 000	6 400 000	4 800 000
BTE 2	5 000 000	312 500	-	312 500	-	-	-
BTE 3	5 000 000	1 562 500	-	1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 4	5 000 000	-	5 000 000	207 635	4 792 365	869 474	3 922 891
	20 000 000	1 875 000	5 000 000	1 770 135	5 104 865	1 181 974	3 922 891
STB 1	3 000 000	450 000	-	450 000	-	-	-
STB 2	1 500 000	225 000	-	225 000	-	-	-
STB 3	1 000 000	150 000	-	150 000	-	-	-
STB 4	500 000	75 000	-	75 000	-	-	-
STB 5	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 6	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 7	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 8	3 000 000	2 152 371	-	584 610	1 567 761	615 677	952 084
STB 9	2 000 000	1 400 000	-	400 000	1 000 000	400 000	600 000
STB 10	1 000 000	700 000	-	200 000	500 000	200 000	300 000
STB 11	1 000 000	800 000	-	200 000	600 000	200 000	400 000
STB 12	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
STB 13	6 000 000	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
	31 000 000	19 452 371	-	5 884 610	13 567 761	5 015 677	8 552 084
BTL 1	2 000 000	869 323	-	422 013	447 310	447 310	- 0
BTL 2	2 000 000	909 714	-	441 562	468 152	468 152	0
BTL 3	3 000 000	1 407 530	-	693 294	714 236	714 236	- 0
BTL 4	1 500 000	702 891	-	346 918	355 973	355 973	- 0
BTL 5	1 500 000	705 882	-	352 941	352 941	352 941	0
BTL 6	3 000 000	-	3 000 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
BTL 7	2 000 000	-	2 000 000	200 000	1 800 000	400 000	1 400 000
	15 000 000	4 595 340	5 000 000	2 756 728	6 838 611	3 338 612	3 500 000
ATTIJARI.B 4	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 5	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 6	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 7	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 8	3 000 000	1 050 000	-	600 000	450 000	450 000	-
ATTIJARI.B 9	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 10	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 11	2 000 000	1 163 399	-	401 223	762 176	431 327	330 849
ATTIJARI.B 12	1 000 000	581 728	-	200 577	381 151	217 726	163 425
	16 500 000	4 595 127	-	2 601 800	1 993 327	1 499 053	494 274
BNA 1	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
BNA 2	4 000 000	2 600 000	-	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
BNA 3	3 000 000	1 950 000	-	600 000	1 350 000	600 000	750 000

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BNA 4	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
BNA 5	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 6	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 7	5 000 000	-	5 000 000	250 000	4 750 000	1 000 000	3 750 000
BNA CUN 1	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	25 000 000	9 950 000	10 000 000	3250 000	16 700 000	5 000 000	11 700 000
BH 09	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746
	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746
ATB 4	2 000 000	400 000	-	400 000	-	-	-
ATB 5	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
ATB 6	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 7	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 8	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 9	2 000 000	1 300 000	-	400 000	900 000	400 000	500 000
ATB 10	1 500 000	975 000	-	300 000	675 000	300 000	375 000
ATB 11	1 500 000	1 026 316	-	315 789	710 526	315 789	394 737
ATB 12	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
ATB 13	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	600 000	2 400 000
	26 500 000	9 951 316	3 000 000	3 215 789	9 735 526	3 065 789	6 669 737
ABC 1	3 000 000	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
ABC 2	2 000 000	1 333 333	-	666 667	666 666	666 666	-
ABC 5	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 6	1 000 000	1 000 000	-	333 333	666 667	333 333	333 334
ABC 7	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
ABC 8	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
ABC 9	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ABC 10	7 000 000	-	7 000 000	593 755	6 406 245	1 255 347	5 150 897
ABC 11	1 000 000	-	1 000 000	41 980	958 020	176 324	781 696
ABC 12	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 13	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
ABC 14	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	23 500 000	9 333 333	11 000 000	6 302 403	14 030 930	7 098 336	6 932 594
AMEN BANK10	2 000 000	500 000	-	285 714	214 286	214 286	-
AMEN BANK11	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK12	2 500 000	535 714	-	357 143	178 571	178 571	-
AMEN BANK13	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK14	1 000 000	259 260	-	148 148	111 112	111 112	-
AMEN BANK15	1 500 000	346 155	-	230 769	115 386	115 386	-
AMEN BANK16	1 000 000	230 770	-	153 846	76 924	76 924	-
AMEN BANK17	1 000 000	259 256	-	148 148	111 108	111 108	-

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
AMEN BANK18	1 500 000	250 000	-	250 000	-	-	-
AMEN BANK19	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK20	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK21	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK22	500 000	100 000	-	100 000	-	-	-
AMEN BANK23	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
AMEN BANK24	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK25	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK26	1 500 000	450 000	-	300 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK27	3 500 000	1 225 000	-	700 000	525 000	525 000	-
AMEN BANK28	1 000 000	536 996	-	205 670	331 326	217 730	113 596
AMEN BANK29	1 000 000	533 340	-	204 271	329 069	216 247	112 822
AMEN BANK30	1 000 000	534 160	-	204 561	329 599	216 533	113 066
AMEN BANK31	1 000 000	678 875	-	197 809	481 066	207 468	273 598
AMEN BANK32	1 000 000	678 102	-	197 146	480 956	207 166	273 790
AMEN BANK33	2 000 000	1 550 603	-	382 837	1 167 766	404 436	763 330
AMEN BANK34	1 000 000	775 878	-	191 425	584 453	202 325	382 128
AMEN BANK35	1 000 000	810 819	-	194 448	616 371	199 864	416 507
AMEN BANK36	1 000 000	850 000	-	200 000	650 000	200 000	450 000
AMEN BANK37	2 000 000	2 000 000	-	285 714	1 714 286	285 715	1 428 571
AMEN BANK38	2 000 000	-	2 000 000	214 286	1 785 714	285 714	1 500 000
AMEN BANK39	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK40	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK41	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
	45 000 000	15 304 927	8 000 000	7 209 079	16 095 848	5 554 153	10 541 695
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000	-
	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000	-
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-	-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	14 500 000	13 000 000	-	-	13 000 000	13 000 000	-
Takafulia 1	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
Takafulia 2	650 000	-	650 000	-	650 000	650 000	-
Takafulia 3	350 000	-	350 000	-	350 000	350 000	-
	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	4 000 000	12 000 000
	40 000 000	32 000 000	-	8 000 000	24 000 000	8 000 000	16 000 000

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BT SOTUGAR1	450 000	450 000	-	-	450 000	450 000	-
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-	-	700 000	700 000	-
	1 150 000	1 150 000	-	-	1 150 000	1 150 000	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	250 000	-	250 000	-	-	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	200 000	200 000	-	200 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 5	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 6	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 8	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	250 000	-	250 000	250 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	-	50 000	50 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 01	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 02	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT Assurance carte vie 04	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 05	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Amen Invest 1	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 2	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 3	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
BT QNB	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-
	32 800 000	4 500 000	28 300 000	16 300 000	16 500 000	16 500 000	-
TOTAL	353 450 000	155 624 176	92 300 000	60 717 273	187 206 903	110 181 882	77 025 021

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Avances et acomptes reçus des clients	3 239 628	3 358 061
TOTAL	3 239 628	3 358 061

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Fournisseurs d'immobilisations louées	3 052 926	6 634 061
Fournisseurs factures non parvenues	4 556 276	1 851 804
Fournisseurs d'immobilisations louées, effets à payer	3 964 504	7 826 221
Fournisseurs divers	205 444	28 768
TOTAL	11 779 150	16 340 854

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS.

Le total des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2014 à **2 441 428 DT** contre **2 314 195 DT** au 31 Décembre 2013 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Dettes provisionnées pour congés payés	491 126	305 848
Personnel, rémunérations dues	2 014	1 230
Avance sur TFP	13 178	20 568
Etat impôts et taxes	288 839	433 839
Organismes sociaux	123 700	116 604
Charges à payer	821 336	643 523
Compte d'attente	73 231	91 162
Assurances	5 503	14 953
Impôt sur les bénéfices de la période	380 556	492 415
Assurance clients	172 743	160 930
Provision pour départ à la retraite	69 202	33 123
	2 441 428	2 314 195

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2014 se sont élevés à **44 527 225 DT** contre **42 631 450 DT** au 31 Décembre 2013 enregistrant une amélioration de **1 895 775 DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Capital	20 000 000	20 000 000
Prime d'émission	9 500 000	9 500 000
Réserve légale	1 139 817	935 858
Fonds social	628 436	618 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	6 410 000	5 010 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000

Autres réserves	2 145 000	2 206 392
Résultats reportés	198 414	9 154
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	40 241 667	38 499 623
Résultat de la période	4 285 558	4 131 827
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES part du groupe	44 527 225	42 631 450
INTERETS DES MINORITAIRES	22 984	22 738

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES
Au 31 décembre 2014
(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvest.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 décembre 2013	20 000 000	9 500 000	935 858	618 219	5 010 000	2 426 392	9 154	4 131 827	42 631 450
Affectations des résultats approuvés par l'AGO 2014			203 959		1 400 000		127 868	(1 731 827)	-
Dividendes versés en 2014 sur les bénéfices de l'année 2013								(2 400 000)	(2 400 000)
Reclassement résultat reporté du groupe						(61 392)	61 392		-
Intérêts sur fonds social				10 217					10 217
Résultat au 31 décembre 2014								4 285 558	4 285 558
Solde au 31 décembre 2014	20 000 000	9 500 000	1 139 817	628 436	6 410 000	2 145 000	198 414	4 285 558	44 527 225

NOTE 16 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours de l'exercice 2014 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au **31/12/2014** d'un montant de **23 739 295 DT** contre **19 196 153 DT** au **31/12/2013**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Revenus de leasing	21 521 068	17 685 643
Intérêts de retard & intercalaires	758 737	573 294
Variation des produits réservés	(93 626)	3 335
Autres produits d'exploitation (*)	1 553 116	933 881
Total des revenus de Leasing	23 739 295	19 196 153

(*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Frais de rejet	366 728	317 951
Frais de dossiers et de suivi	239 987	235 885
Frais de résiliation	946 401	380 045
TOTAL	1 553 116	933 881

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 31 décembre 2014 à **11 815 203 DT** contre **9 087 441 DT** au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 727 762 DT**.

NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 31/12/2014 à **28 920 DT** contre **189 316 DT** au 31/12/2013.

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Salaires et compléments de salaires	2 674 701	2 058 529
C.N.S.S	414 859	358 537

Accident de travail	10 971	9 475
Assurance groupe	41 735	36 361
Provision pour départ à la retraite	36 079	33 123
Total des charges de personnel	3 178 345	2 496 025

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2014 à **1 875 017 DT** contre **1 241 157 DT** au 31 Décembre 2013. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	31-décembre	
	2014	2013
Achat fournitures	169 917	108 961
Carburant	59 993	51 894
Impôts & taxes	418 574	114 126
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	306 409	174 964
Frais postaux & télécommunication	174 945	126 657
Entretien, réparation et maintenance	156 084	143 033
Déplacements, missions et réceptions	68 918	48 825
Services bancaires	214 501	189 042
Dons et subventions	6 371	33 790
Location	81 266	60 757
Jetons de présence	73 125	55 515
Charges BVMT & STICODEVAM	26 270	42 024
Publicité publication & relations publiques	39 418	36 898
Primes d'assurance	39 867	22 600
Etude, recherche	15 972	11 302
Electricité et eau	23 387	20 769
TOTAL	1 875 017	1 241 157

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **40 070 DT** par rapport au 31 décembre 2013. Elles se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit :

	(En DT)	
	31-décembre	
	2014	2013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 415	9 470
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	239 184	209 835
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	23 081	10 305
TOTAL	269 680	229 610

la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au **31 Décembre 2014** à **1 369 840 DT** contre **1 098 721 DT** au **31 Décembre 2013** enregistrant ainsi une augmentation de **24,67%**. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour la dépréciation des éléments d'actifs (Créances, participations et autres actifs...) nettes des reprises sur provisions s'y rattachant.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 361 301	2 347 491
Dotations aux provisions additionnelles	117 243	114 565
Dotations aux provisions collectives	99 042	-
Radiation des créances	-	228 634
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	100 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	156 458	-
S/Total	2 834 044	2 690 690
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 464 204)	(1 363 335)
Reprises sur provisions suite à la radiation des créances	-	(228 634)
S/Total	(1 464 204)	(1 591 969)
Dotation nette des provisions	1 369 840	1 098 721

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2014 à **603 797 DT**.

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Divers produits ordinaires	431 687	360 353
Autres produits	172 093	2 347
TOTAL	603 780	362 700

NOTE 24 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de **35%**.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2014 comparé à l'année 2013 se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Impôt sur les bénéfices	1 644 458	1 429 693
Produit d'impôt différé	(70 000)	
Impôt sur les bénéfices de la période	1 574 458	1 429 693

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 décembre 2014 à (-) **32 633 736 DT** contre (-) **17 991 134 DT** au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2014, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **145 926 089 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations destinées à la location pour (-) **165 376 531 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Encaissements reçus des clients	145 926 089	126 399 874
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 514 827)	(3 007 315)
Intérêts payés	(10 946 409)	(8 178 300)
Impôts et taxes payés	(3 741 337)	(3 411 519)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(165 376 531)	(133 321 716)
Encaissements provenant des biens en leasing	4 309 791	3 716 284
Restitution TVA	2 433 497	-
Autres flux de trésorerie	(724 009)	(188 442)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(32 633 736)	(17 991 134)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) **1 239 004 DT** contre (-) **1 500 338 DT** au 31 décembre 2013 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 050 911)	(130 735)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(412 149)	(1 695 570)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles	10 000	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	214 056	325 967
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 239 004)	(1 500 338)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **30 776 128 DT** contre **20 871 580 DT** au 31 décembre 2013.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	13 000 000
Dividendes et autres distributions	(2 400 000)	(1 650 000)
Encaissements provenant des emprunts	93 893 399	66 125 000
Remboursements d'emprunts & B.T.	(60 717 271)	(56 603 420)
TOTAL	30 776 128	20 871 580

NOTE 28 : PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ ERRYADA SICAR	Filiale
▪ ERRYADA IMMOBILIERE	Société à dirigeants communs
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	

Opérations réalisées avec **ERRYADA IMMOBILIERE**

Le conseil d'administration de la société, dans sa réunion du **28/02/2014**, a autorisé l'acquisition, auprès de la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de **700.000 Dinars**. Le contrat de vente a été conclu en date du 20/06/2014.

Opérations réalisées avec le groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **41** contrats de leasing et se détaillent comme suit :

Société	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2014	Impayés au 31/12/2014	Produits de l'exercice 2014
Société PROSID	7	469 834	21	44 147
Société ELECTRIA	2	29 330	1	3 484
Société INTERMETAL SA	4	48 113	0	6 081
Société Nouvelle de Construction SNC	15	800 753	18	70 412
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	116 497	1	12 882
Société TRANSIDER	1	1	1	336
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	132 030	1	14 224
Société Sens Inverse	2	46 176	(1)	4 509
Société METALSHIP	1	25 648	15	2 133
Société C.C.P.S	2	26 466	0	3 061
Société SAMFI	1	14 746	0	1 671
Société Inter Fer Forger	1	71 615	0	4 277
Total	41	1 781 209	57	167 217

En 2014, EL WIFACK Leasing a conclu **8** contrats avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

Société	Financement en hors taxes
Société Nouvelle de Construction SNC	187 063
Société PROSID	213 779
Société Technique Industrielle et Commerciale	154 452
Société Inter Fer Forger	86 592
Société SAMFI	21 136
Total	663 022

NOTE 29 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS :

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31/12/2014 un solde de **37 353 591 DT** contre **30 484 160 DT** au 31/12/2013. Leur détail se présente ainsi :

Intérêts à échoir sur contrats actifs :	31/12/2014	31/12/2013
à moins d'1 an	18 312 034	15 359 144
entre 1 et 5 ans	18 482 465	14 926 067
à plus de 5 ans	559 092	198 949
Total	37 353 591	30 484 160

NOTE 30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **31 Décembre 2014** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 31 Mars 2015, date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la société.

Tunis le 4 Mai 2015

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE EL WIFACK Leasing**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe EL WIFACK Leasing arrêtés au 31 Décembre 2014

Messieurs les actionnaires,

En vertu de l'article 471 du code des sociétés commerciales et de l'article 35 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et en notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « **EL WIFACK Leasing** » arrêtés au **31 Décembre 2014** comprenant le bilan ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de **256 630 092 DT**, un résultat consolidé de **4 285 558 DT** et une diminution de la trésorerie de **3 096 612 DT** et sont arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois, à la réglementation en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Opinion

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « **EL WIFACK LEASING** » arrêtés au 31 Décembre 2014, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe «**EL WIFACK LEASING**», fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

TCA

Béchir NEDRI